

AVIS N° 23/2020

Arrangement de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels

Azerbaïdjan: Réouverture de l'Office

- 1. L'Agence de la propriété intellectuelle de la République d'Azerbaïdjan a informé le Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) qu'elle est rouverte au public depuis le 31 mai 2020.
- 2. Pour de plus amples informations, les utilisateurs du système de La Haye peuvent consulter le site Web de l'Agence de la propriété intellectuelle de la République d'Azerbaïdjan à l'adresse suivante : http://copat.gov.az/.
- 3. Des informations sur les mesures adoptées par les Offices de propriété intellectuelle et les mesures législatives et réglementaires mises en œuvre par les États membres de l'OMPI en réponse à la pandémie de COVID-19 peuvent également être consultées sur la page Web de l'OMPI de l'Instrument de suivi des politiques en matière de propriété intellectuelle en rapport avec la COVID-19, à l'adresse suivante :

https://www.wipo.int/covid19-policy-tracker/#/covid19-policy-tracker/ipo-operations.

Le 9 juin 2020